



4 boulevard de l'ancienne voie ferrée Le Pountet 32300 Mirande tél : 05 62 66 72 90

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six mars à 17h30,

Les membres du Comité Syndical représentants des communes membres se sont réunis à la salle des fêtes 32300 MONCASSIN sur la convocation qui leur a été adressée par M. DUPOUEY Francis - Président.

Date de la convocation : 25 février 2026

Nombre de membres : 92 Étaient présents : 48 délégués Procurations : 7

Secrétaire de séance : Madame Martine MOCHI TUJAGUE, déléguée titulaire de la commune de MIÉLAN

Objet : Autorisation de recrutement d'agents en 2026.

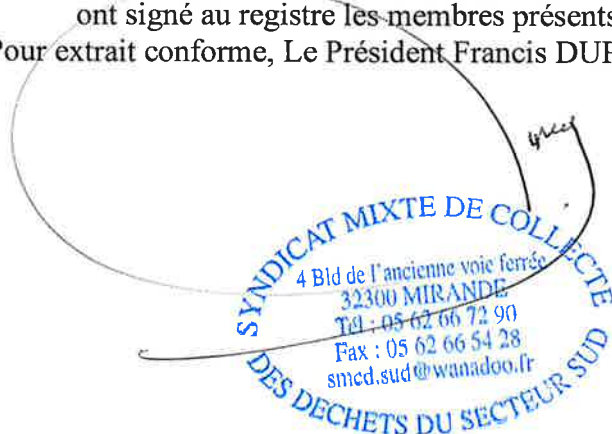
Pour l'exercice 2026, il convient de prévoir le remplacement des agents dans le cadre du budget voté comme suit

- Remplacement momentané de fonctionnaire ou d'agent contractuel - Art L 332-13 du CGFP
- Recrutement d'un agent contractuel sur une longue période conformément aux dispositions de pourvoir un emploi permanent - Article L. 332-8 2° du CGFP.

Le président demande au comité syndical de l'autoriser à signer les contrats établis sur les articles L 332-13 et L 332-8 2° du code général de la fonction publique.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, délibère et autorise le président à signer les contrats nécessaires établis sur les articles L 332-13 et L 332-8 2° du code général de la fonction publique.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme, Le Président Francis DUPOUEY



La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat.

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte suite à sa publication et à sa transmission en Sous-Préfecture de Mirande

Le 10 mars 2026 Date d'affichage : 10 mars 2026